



Localisation	Stock	Délivrance	Déchets (masques, mouchoirs jetables)
Entretien des locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un sas de livraison sécurisé réservé au personnel autorisé. • Stocker : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les antiviraux et masques chirurgicaux dans un lieu sécurisé dont l'accès est réservé au personnel autorisé. ◆ Tous les autres produits dans un lieu dont l'accès est réservé au personnel de l'officine. ◆ Les vaccins dans une enceinte réfrigérée sécurisée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Délimiter par une signalétique claire une zone distincte dédiée à la seule délivrance des médicaments antiviraux et des masques chirurgicaux avec : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Une file d'attente distincte. ◆ Un comptoir isolé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mettre dans un sac plastique muni d'un lien de fermeture et le jeter dans une poubelle à pédale et avec un couvercle située : <ul style="list-style-type: none"> ◆ À l'entrée et sortie de la pharmacie. ◆ En zone dédiée. • Identifier la poubelle dédiée à cet usage particulier.
Surveillance des produits	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les dates de péremption et effectuer les rotations nécessaires. • Garantir la bonne conservation des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer leur nettoyage selon des procédures prévues et écrites à l'avance par le pharmacien d'officine (annexe 5). • Disposer d'un système d'aération et veiller à son bon fonctionnement. • Entretenir les surfaces en contact avec le public (annexe 5). <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les nettoyer au minimum deux fois par jour (si possible après chaque dispensation). ◆ Les désinfecter. ◆ Porter une attention particulière aux surfaces en contact direct avec le public. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eliminer les déchets selon les filières adaptées (ordures ménagères ou DASRI).
Volume/Proportion dans l'officine	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les stocks 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir des postes suivant le niveau de la situation d'alerte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Eliminer les déchets en respectant la durée de stockage limitée dans l'officine.